



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mars 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mars 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 30 Mars 1999

**Eglise Notre Dame - Programmation Monuments Historiques 1999 -  
Aménagement de l'accès sud**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M.  
Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD,  
Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques  
LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, M. Paul SAMOYAU, M. Luc  
DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal  
BARRE, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,  
Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre  
GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M.  
Frédéric ROUILLE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-  
Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Alain BAUDIN donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à Mme Marie-Cécile MORISOT.  
Mme Maryse ROUZIER donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Catherine REYSSAT

DELIBERATION D99132

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 1999**

**Bâtiments**

**Eglise Notre Dame - Programmation Monuments Historiques  
1999 - Aménagement de l'accès sud**

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Je vous rappelle que l'église Notre Dame a fait l'objet d'une première tranche de travaux de restauration (travaux confortatifs pilier et réorientation du choeur).

Ces travaux sont la 1ère tranche d'un programme de restauration générale de l'église - établi par M. JEANNEAU, Architecte en Chef des Monuments Historiques.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 20 janvier 1998, il vous a été proposé de continuer ce programme par la deuxième tranche définie dans le dossier d'études préalables transmis par l'Etat (Direction des Affaires Culturelles) chapitre III et IV.

Cette deuxième tranche consiste en :

Aménagement de l'accès sud avec :

- Restauration de la tribune attenante,
- Restauration du porche sous la tribune.

Le Conseil Général et l'Etat ont répondu favorablement à notre demande de subvention à hauteur respectivement de 25 et 50 % du montant H.T. des travaux.

En conséquence, à la demande de l'Etat, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- confirmer sa volonté d'effectuer ces travaux chiffrés à 1.700.000 F H.T.
- préciser que les crédits seront inscrits au budget.
- solliciter l'aide financière de l'Etat.
- préciser que la maîtrise d'ouvrage sera exercée par la Ville de Niort et autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention pour la délégation de maîtrise d'ouvrage.
- approuver le plan de financement joint en annexe.

#### **LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)